

**Thomas D'JOURNO**  
**SELARL EKLAR AVOCATS**  
**43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille**  
**Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@eklar.com**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE  
EN UN SEUL LOT DE VENTE**

**D'UNE MAISON JUMEELEE DE TYPE 5**  
**dite villa n° 1 avec terrasse, garage 2 places**  
**et jouissance exclusive d'un jardin.**

Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13013),  
100 rue Chalusset, dénommé « LE CLOS JARDIN »,  
cadastré section 888 N n°62 pour 93 a 1 ca

**MISE A PRIX : DIX MILLE EUROS (10.000,00 €)**

**VISITE LE LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 DE 11 H 00 à 12 H 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété :**

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE, rue  
Chalusset, 13013, dénommé « LE CLOS JARDIN », ca-  
dastré 888N n°62 pour 93 a 1 ca,

**LE LOT 208 :** maison à usage d'habitation ju-

melée dite Bât 1 de type 5 élevée d'un étage sur  
RDC avec terrasse, garage 2 places et jouissance  
exclusive d'un jardin.

Avec les 208/10.000èmes de la propriété du sol  
et des parties communes générales,

Et les 10.000/10.000èmes des parties com-  
munes particulières au Bâtiment 1.

Règlement de copropriété reçu par Me BLANC le 9 Juillet 2007, publié au SPF de MARSEILLE 4 le 29 Août 2007, volume 2007P n°3878.

**D'après le procès-verbal de description :**

La SCP P BRUGUIERE F MASCRET S FORNELLI S SAGLIETTI, Commissaires de Justice Associés à Marseille, a établi le 11 Janvier 2018 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que la maison élevée d'un étage sur RDC avec garage attenant est sise au 100 rue Chalusset, 13013 MARSEILLE.

Elle se compose au RDC d'une entrée distribuant un séjour/salle à manger, une cuisine, une chambre et un cabinet de toilette. L'étage est composé de trois chambres dont l'une communique à une pièce d'eau, d'une salle de bains et d'un WC. Elle est implantée sur un terrain clos comprenant une piscine.

Lors de l'établissement du PV de description les lieux étaient occupés par les débiteurs saisis.

Le syndic de la copropriété est le cabinet DELLAPORTA, 76 rue Sainte, 13007 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur SILVA stipule une surface loi Carrez de **105,36 m<sup>2</sup>**.

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La Société dénommée **LE CREDIT LOGEMENT**, Société Anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à Paris, 50 Boulevard de Sébastopol et immatriculé au registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275, poursuites et diligences de Président du Conseil d'Administration en exercice

domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil 13006 Marseille – Tél. :04.13.24.13.63 – [f.hoffmann@eklar.com](mailto:f.hoffmann@eklar.com)

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 31 juillet 2024.

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**